

AVENANT N° 1 A LA CONVENTION ANNUELLE 2018

Il est convenu entre :

- le MINISTERE DES SPORTS

Représenté par la directrice des sports par intérim,
Désigné ci-après par le ministère

Et

- la FEDERATION FRANÇAISE D'EQUITATION

Représentée par son président, Monsieur Serge LECOMTE
Désignée ci-dessous par la fédération,
N° SIRET : 34438670100074

Article 1 :

La subvention prévue pour **2018** à la convention annuelle est majorée exceptionnellement de **60 000 €** pour la réalisation des actions indiquées selon le détail ci-après :

- Structuration du Groupe France et participation à des compétitions internationales.

Le montant de la subvention versée à la fédération est porté à **792 199 €**.

Article 2 :

La subvention complémentaire sera créditée, en un versement, au compte bancaire ou postal de la fédération à la signature du présent avenant.

Article 3 :

Les autres dispositions de la convention initiale non contraires au présent avenant sont maintenues.

Fait à Paris, le

05 DEC. 2018

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE D'EQUITATION



LA DIRECTRICE DES SPORTS
PAR INTERIM

Pour la directrice des sports
L'adjointe à la directrice des sports,
Chef de service

WISE LE 6/12/2018 DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ 27.2342.205

Nathalie CUVILLIER

SOCIETE GENERALE

RELEVÉ D'IDENTIFIÉ BANCAIRE

Titulaire du

F.F.E.

Compte :

**PARC EQUESTRE FEDERAL
41500 LAMOTTE-BELVIRON**

Domiciliation

BOULOGNE BILLANCOURT (03766)

Identification nationale (RIB)

30003

03766

00050219863

45

Code Banque

Code Guichet

Numero de Compte

061

Identification internationale (IBAN)

FR76

30003

03766

00050219863

45

Identifiant International de la Banque (IBIC)

SOGEFRPP